

## ENGRAIS DÉSHERBANT SÉLECTIF POUR GAZON, SOUS FORME DE GRANULÉS



- **Assure une pousse régulière du gazon.**
- **Permet d'apporter en une seule application la quantité d'engrais nécessaire, tout en traitant sélectivement la totalité des mauvaises herbes (dicotylédones).**
- **Effet préventif : empêche la réimplantation des adventices.**
- **Engrais complet à longue durée d'action.**
- **Economique (4 kg de produit traite 100 m<sup>2</sup> de pelouse).**
- **Homologué par le Ministère de l'Agriculture, AMM N° 9400109.**

### CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Granulés de couleur brun, à odeur caractéristique.
- Ininflammable.
- Soluble en grande partie dans l'eau.
- Densité apparente : 980 Kg / m<sup>3</sup> environ.
- pH (solution à 100 g/l) : 7,6 environ.
- Engrais désherbant sélectif pour gazon contenant deux matières actives herbicides sélectives des dicotylédones : 2.4 D (0,7%) + Dicamba (0,1%) sel de diméthylamine.
- Mélange d'éléments nutritifs à base :
  - d'azote total (N) 15% (dont 2,3% d'azote nitrique 8,7% d'azote ammoniacal 4,0% d'azote de synthèse organique),
  - 5% d'anhydride phosphorique (P) soluble dans l'eau,
  - 8% d'oxyde de potassium (K) soluble dans l'eau.
- Assure une pousse régulière de la pelouse grâce à la quantité d'engrais apportée en une seule application et aux différentes formes d'azote (nitrique, ammoniacal et organique) qui prennent le relais.
- Facile d'utilisation et efficacité durable.

### SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Sans classement toxicologique.
- AMM N° 9400109 (détenteur Amiflor).

- Respecter les précautions d'emploi.
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- L'utilisation des gants est recommandée.
- Respecter strictement le mode d'emploi et faire attention aux cultures voisines.
- Ne pas traiter les bulbes présents dans les gazons.

### MODE D'UTILISATION :

- Pour une meilleure efficacité, utiliser en période de pousse (entre 12 et 25 °C) au printemps et à l'automne.
- Eviter de traiter à proximité des racines des arbres et arbustes.
- Réaliser un épandage en évitant d'atteindre les feuilles des plantes à protéger.
- Epancher 3 à 6 jours après la dernière tonte, de préférence sur sol humide.
- Ne pas arroser pendant les 3 jours qui suivent le traitement.
- Attendre une semaine avant la tonte suivante.
- Dose d'emploi : 400 kg/ha ou 40g/m<sup>2</sup>.
- Respecter la dose homologuée.
- Ne pas utiliser sur gazon de moins de 1 an.
- Ne pas composter les déchets de tonte.